



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E90220

VALABLE JUSQU'AU 12/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2007
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 18/06/2014
0

Raison sociale : DEGARDIN

34 RUE ELSA TRIOLET
ZI 2
VALENCIENNES AERODROME
59125 TRITH ST LEGER
Téléphone : 03 27 27 55 13

Fax : 03 27 26 33 33

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 495001547

Portable :

Siret : 495 001 547 00027

Site Internet : www.degardin-couverture.fr

Code NACE : 4391B

E-mail : degardin.couverture@outlook.fr

Numéro caisse de congés payés : 3051007

Responsabilité légale :
DEGARDIN FRANCK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4164521604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4164521604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/02/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	04/11/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	04/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.